

# Transmission des Savoirs CSO avec **Éric DEYNA** (6 ½ journées à Annecy 74)



## OBJECTIF GENERAL

Développer les compétences et les connaissances techniques des enseignants afin d'améliorer la transmission des savoirs pour la pratique du CSO.

## PRÉ-REQUIS

Avoir une **licence fédérale valide**,  
Être dirigeant ou enseignant de la filière équestre,  
titulaire du BEES1, BPJEPS, AE, DEJEPS...

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Mise en pratique à cheval et apports théoriques.  
Venir avec un cheval. (pas de possibilité de louer un  
boîte et les paddocks sont inaccessibles en cette  
période).

## DATES ET LIEU DE FORMATION

Lundi 06 et mardi 07 janvier 2025

Lundi 10 et mardi 11 février 2025

Lundi 10 et mardi 11 mars 2025

Cravache d'Annecy, route de Vovray, 74000 Annecy

[www.cravache-equitation.com](http://www.cravache-equitation.com)

🏠 2 Groupes par jour (1 le matin et l'autre l'après-  
midi) / Groupes répartis selon l'âge du cheval et  
hauteur d'épreuves déjà parcourues.

Matin 9h00 - 12h30 OU Après-midi 13h30 - 17h00

## INTERVENANT

**Éric DEYNA**

**Ecuyer du cadre noir, ENE de  
Saumur Portrait :**

<https://www.ffe.com/competition/haut-niveau/biographies/experts/deyna-eric>



6 ½ journées

21 heures de formation  
en présentiel

06/01/2025

début de formation

11/03/25

fin de formation

## CONTENU – OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Objectifs	Contenus	Heures
<b>EC de développer les fondamentaux, sur le plat et à l'obstacle</b>	Évaluation globale des couples dans les exercices de dressage adaptés au CSO	3H30
<b>EC de maîtriser les fondamentaux en cours de progression</b>	Évaluation globale et objectifs à atteindre à court et moyen terme pour chaque couple à l'obstacle	3h30
<b>EC de s'approprier les exercices pertinents</b>	Recherche des moyens de transmission des savoirs dans les formations d'enseignants	3h30
<b>EC de savoir-faire et savoir-faire faire les exercices</b>	Utilisation des moyens et exercices des épreuves Hunter afin d'optimiser la transmission des savoirs	3h30
<b>EC d'adapter les situations au profil des enseignants</b>	Détection des failles et des points forts et ouvrir les champs possibles dans la maîtrise de l'entraînement sportif	3h30
<b>EC de développer les habiletés d'enseignant</b>	Optimiser les compétences des enseignants dans leur profession de formateur = savoir-être	3h30

## MODALITÉS D'ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluation continue des acquis au cours de la formation par le formateur par le biais d'échanges et de questions/réponses.

Attestation de fin de formation.

Évaluation de la satisfaction par un questionnaire.

## LES + DE LA FORMATION

Infrastructures d'accueil de qualité,  
Club house permettant de manger sur place.

*Indicateurs de qualité disponibles ici :*  
[www.centredeformation-creara.com/qui-sommes-nous](http://www.centredeformation-creara.com/qui-sommes-nous)

Contactez le référent Handicap du CF

[formation.ara@cre.ffe.com](mailto:formation.ara@cre.ffe.com)

06 29 96 06 06

Plus d'informations sur notre site internet

[www.centredeformation-creara.com](http://www.centredeformation-creara.com)

**HANDICAP**

## MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAIS D'ACCÈS

Compléter le formulaire d'inscription en ligne : **S'inscrire**

Nombre de places : 20 places (10 par groupe)

Signature d'une convention de formation

Délai d'inscription : au plus tard 7 jours avant le démarrage et dans la limite des places disponibles



## TARIFS ET FINANCEMENTS

**596€ net de taxe** pour les 6 1/2 journées de formation, soit 21 heures (Hors frais d'hébergement et de restauration). Demande d'acompte de 50 euros à l'inscription (déduit de la 1ère facture ou recrédité selon le financement).

Financements possibles auprès de Fonds de la Formation Professionnelle :



VIVEA : Pour les dirigeants et conjoints collaborateurs, 596 euros (prise en charge à hauteur de 546 euros selon les barèmes VIVEA 2024, susceptibles d'évoluer en 2025, soit un reste à charge de 50 euros.)

<https://extranet.vivea.fr/hapi/#/connexion>

OCAPIAT : Pour les salariés, 596 euros (prise en charge à hauteur de 50% des frais de formation soit 298 euros, soit un reste à charge de 298 euros pour l'employeur). **Demande de prise en charge à déposer AVANT le début de la formation sur votre espace OCAPIAT.**

<https://monespace.ocapiat.fr/#>



AGEFICE/ FIFPL : Pour les indépendants, 596 euros, possibilités de financement selon votre Contribution Formation Professionnelle. **Demande de prise en charge à transmettre à AGEFICE 15 jours avant le début de la formation et 10 jours pour le FIFPL.**

<https://fifplonline-odf.fifpl.fr/login> <https://communication-agefice.fr/>

Autres financements : envoyer une demande à [formation.ara@cre.fe.com](mailto:formation.ara@cre.fe.com)

## CONTACTS

**Corinne BARES** Tél. : 06.29.96.06.06

**Marylin VALADE** Tél. : 07.66.38.35.15

Mail : [formation.ara@cre.fe.com](mailto:formation.ara@cre.fe.com)



CF CRE ARA

Maison Régionale des Sports 68 avenue Tony Garnier 69304 Lyon cedex 07

Numéro Siret : 833 648 496 000 28

OF enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84010220101

auprès du préfet de région Auvergne Rhône Alpes, cette déclaration ne vaut pas agrément de l'État.